

RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE L'ACPR

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA382	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	950,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement de l'ACPR.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Conçue pour aider le stagiaire à trouver les informations essentielles sur le site internet de l'ACPR

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et / ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

- A. Retour sur la création de l'ACPR et sur son organisation
 - 1. Etapes clés de la création de l'ACPR
 - 2. Description des différentes instances décisionnelles ou consultatives
 - 3. Interactions entre les différentes instances
- B. Missions de l'ACPR
 - 1. Contribuer à la stabilité du système financier
 - 2. Protéger la clientèle
 - 3. Représenter la supervision française sur la scène internationale et européenne
- C. Moyens d'action de l'ACPR
 - 1. Pouvoir d'émettre des Positions
 - 2. Pouvoir d'émettre des Recommandations
 - 3. Contrôles sur place et sur pièces
 - 4. Questionnaire « Protection de la Clientèle »
- D. Pouvoirs de sanction de l'ACPR
 - 1. Mesures de police administrative
 - 2. Sanctions disciplinaires graduées
 - 3. Quelques exemples de décisions de la commission des sanctions de l'ACPR

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs
Cadres de l'Assurance

PRÉ-REQUIS

Pas de Pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 22:08